

C.N.A.

COMPTE RENDU

24 et 25 janvier 2015
Guénin

Sont présents :

Les membres du C.N.A. :

Jean Gatignol (coordinateur)	IDF
Dominique Ruaux	IDF
Thierry Tirard	IDF
Nelly Estier	BPL
Loïc Fauqueux	IDF
Patrick Plaquin	ALPC
Sébastien Dotte	ALPC
Sébastien Le Page	IDF
Patrick Benoit	ALPC
Christophe Forlay	RABA
Alexandre Fuster	RABA
Alexandre Davion	IDF
Ulysse Muñoz	CA
Thomas de Trébons	CA
Martine Urrutigoity	PM

Responsable Régionaux de l'Arbitrage (RRA) :

-

Excusés / représentés :

Yves Thomas	EST
Bruno Delorme	PROV

Non excusés :

Néant

Inscription des divers

- Projet UNSS.
- Proposition de modification de la règle du coin.
- Mise au point sur les protège-bouches.
- Couleur du bonnet pour les entraîneurs.

1 Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu du CNA 2014 est approuvé à l'unanimité des présents.

1.1 Point sur les actions du CNA 2014

ACTION		STATUT
CNA-2015 S. DOTTE	Mettre à jour les planches de formations AN2 avec les remarques et mise en ligne sur site CNHS	A faire.
CNA-2011 §7 S. DOTTE	Modifier la fiche contrôle de compétition et la transmettre à D. Ruaux pour présentation au CNC.	A transmettre à Thierry.

ACTION		STATUT
CNA-2011 §19 T. de TREBONS / U. MUNOZ	Rédiger un article synthétisant le compte rendu du CNA pour le site de la CNHS (à communiquer à S. Dotte) et la revue Subaqua.	Non fait, à reporter pour le CNA 2012 puis 2013 ... on espère pour 2016.
CNA-2012 §3 L. FAUQUEUX	Formaliser une enquête sur le non intérêt des arbitres pour la manche 3 pour diffusion à la CNHS, aux régions et aux arbitres.	Non fait, à reporter
CNA-2012 §3.4 S. DOTTE	Centraliser et créer un tableau des arbitres Français internationaux indiquant les compétitions auxquelles ils ont participé.	Débuté, à compléter.
CNA-2012 §4.10 S. DOTTE	Rédiger un article pour proposition internationale pour arrêter le chronomètre durant la mort subite notamment pour l'arrêt des temps des joueurs pénalisés.	Non fait, à reporter
CNA-2012 §5.1 J. GATIGNOL	Finaliser et diffuser le règlement intérieur du CNA.	Validé par la CNHS et diffusé. Clos.
CNA-2015 S. DOTTE	Mettre à jour les coordonnées des membres du CNA et des RRA sur le site de la CNHS.	
CNA-2014 §2.2 T. de TREBONS	Préparer un exemple du type de vidéo souhaité pour la théorie AN2 pour identifier le temps nécessaire pour réaliser un dossier de formation. Prévoir de faire une session vidéo (arbitre + jeu) à l'occasion du championnat de France organisé à Hyères (D3/D4).	Non fait, à reporter
CNA-2014 L. FAUQUEUX	Rédiger un cahier des charges pour la création d'une application de gestion des compétitions.	Action transférée au CNC.
CNA-2014 S. DOTTE	Mettre en ligne sur le site de la CNHS le test physique AN2. Utiliser l'ancienne version : départ surface, début à 36".	Non fait, à reporter
CNA-2014 §3.4.2 S. DOTTE	Contacteur les AN3 pour des candidats au déplacement à l'Euro Open 2014 à Belgrade.	
CNA-2014 §4.1 P. PLAQUIN	Proposition à rédiger pour clarifier les passages d'arbitre actif / inactif.	Compléter l'ancien article pour diffusion. Non fait, à reporter.
CNA-2014 §4.2 D. RUAUX	Demander un avis formel de la fédération sur l'acceptabilité des certificats médicaux établis par un généraliste.	Les certificats médicaux établis par un généraliste ne sont pas acceptés pour les compétitions.
CNA-2015 §2.1 D. RUAUX	Faire évoluer le site fédéral et la base de donnée afin de disposer des extractions pour les diplômes (arbitres, encadrants, etc.)	Post-CNA : Dominique a transmis à Patrick et Christophe, le login et mot de passe permettant l'accès à la base de données fédérale et ainsi de réaliser des extractions des diplômes.
CNA-2015 §2.2 U. MUNOZ	Changer les couleurs sur les documents pour faciliter la lecture sur les documents imprimés : inverser les couleurs (jaune pour les spécifiques françaises, bleu pour les spécifiques internationales) et foncer le bleu.	Fait en séance.
CNA-2015 §2.3 A. FUSTER	Discuter avec les nouveaux formateurs potentiels afin de confirmer leur intérêt.	
CNA-2015 §2.4 T. de TREBONS J. GATIGNOL	Réaliser un devis pour le kit d'arbitre défini (casquette, sifflet, T-Shirt, bonnet rouge, lycra floqué, paire de gants).	
CNA-2015 §3.6 P. PLAQUIN	Régulariser le statut de l'arbitre AN2 du comité EST sur la base fédérale.	
CNA-2015 §3.6 U. MUNOZ S. DOTTE	Introduire la modification relative aux protections sur les palmes dans la prochaine version des règles du jeu (après validation CNHS).	
CNA-2015 §3.6 U. MUNOZ S. DOTTE	Rédiger une proposition d'évolution des règles internationales pour supprimer la protection des palmes.	

1.2 Bilan de la CNHS de septembre

- Mise à jour des règles de jeu par le CNC, validé par la CNHS. Notamment la montée des joueurs pour test.
- Demande de la FFESSM vis-à-vis du projet UNSS pour la promotion du hockey subaquatique (voir projet en annexe) : besoin de présenter une version synthétique des règles du jeu pour les

encadrants et les jeunes. De plus, pour des raisons d'encadrement des déplacements, les principes de jeu doivent être adaptés à une équipe de 6 joueurs (4 joueurs et 2 remplaçants). On peut imaginer un concept de jeu en 4 contre 4, départ au centre sur un entre-deux, règles simplifiées (pas de règle du coin, etc.).

Il faut également définir les exercices individuels (parcours, slalom, tir, etc.).

Objectif d'avoir une règle en 2 ou 3 pages avant le championnat de France de Chartres (visite des responsables de l'UNSS).

Thomas se propose de prendre en charge ce sujet avec le support d'Alexandre Davion, de Sébastien Le Page, Mélissa Ferrois (initiatrice du projet) et Patrick Plaquin.

2 Formations

2.1 Bilan des formations 2013/2014 (AN1)

22 nouveaux AN1 : 7 en ALPC, 11 en RABA, 4 en BPL, 5 en CA. Pas de formation dans les autres régions.

Certains présidents de région demandent à pouvoir valider directement les diplômes d'AN1 sans passer par le CNA.

Le CNA a besoin d'avoir une visibilité sur les diplômes passés par région (bilan demandé par la Fédération). Or le site fédéral et la base de données associée ne permettent pas, en l'état, de disposer de ces informations.

@D. Ruaux : Faire évoluer le site fédéral et la base de donnée afin de disposer des extractions pour les diplômes (arbitres, encadrants, etc.)

Dorénavant, les régions ou clubs ont donc la charge d'enregistrer directement leurs nouveaux arbitres niveau 1 (AN1). La synthèse nationale sera réalisée par les responsables de la gestion des arbitres via la base de données fédérale.

2.2 Bilan des formations 2013/2014 (AN2)

- 14 candidats (dont 11 nouveaux)
- Les 11 nouveaux ont fait la formation théorique à Bordeaux.
- 6 candidats se sont présentés aux examens : 5 reçus.

Saison 2014/2015 :

- 17 candidats (dont 12 nouveaux)
- 10 ont participé à la formation théorique à Clermont
- 7 ont fait le stage pratique sur un stage France à Clermont, Prochain stage sur un championnat à Clermont avec 9 vœux pour 7 places.
- Pour l'examen, priorité donnée à ceux qui n'ont pas d'AN2 dans leur club, puis les inscrits de l'année précédente (diplôme sur 2 ans).

Retour des candidats sur la difficulté de lecture des règles du jeu et réglementation lié aux parts nationales / internationales.

Faire deux documents est trop contraignant pour le suivi des règles internationales.

@U. MUNOZ : changer les couleurs sur les documents pour faciliter la lecture sur les documents imprimés : inverser les couleurs (jaune pour les spécifiques françaises, bleu pour les spécifiques internationales) et foncer le bleu.

2.3 Formateurs d'arbitres

Difficultés cette année pour avoir des formateurs lors de la formation théorique (week-end du Téléthon). Cependant, la date est la plus favorable vis-à-vis des calendriers des régions et du calendrier national. Pas de problème sur les stages pratiques et les examens.

Candidats retenus pour être formateur (à discuter avec eux sur leur motivation et disponibilité) :

- Jean-François ABRAHAMIAN (CA)
- Fleuriane GAUDINO (IDF)
- Olivier MARTINEZ (IDF)

@ A. FUSTER : échanger avec les candidats afin de confirmer leur intérêt pour être formateur.

Proposé pour être observé dans l'optique d'être formateur (à observer par les formateurs et membres du CNA) :

- Guillaume CHOISNARD (IDF)
- Maxime POCHON (CA)
- Thomas CHARRIER (IDF)

2.4 Kit d'arbitres

Le kit doit comprendre :

- Une casquette
- Un sifflet
- Un T-Shirt
- Un bonnet rouge
- Un lycra floqué
- Une paire de gants

@ T. de TREBONS et J. GATIGNOL : faire une proposition de kit d'arbitre sur cette base.

3 Gestion des arbitres

3.1 Bilan des arbitrages 2013/2014

Voir détail dans rapport de Patrick ci-joint.

Procédure de pré-inscription via Google Drive : bien employé par les arbitres et bénéfique pour la gestion des arbitres. Inconvénient : visibilité par les candidats de leurs dates choisies et validées uniquement après le CNA, entraînant quelques désistements de dernière minute.

Pas de difficultés pour le nombre d'arbitres, sauf en fin de saison sur la dernière compétition (D3 et D4 à Hyères) et surtout sur les masters / coupe des régions (3 arbitres et auto arbitrage des masters).

Remarque : difficulté liée à l'enchaînement des compétitions (4 ou 5 week-end de suite) en mai / juin.

Pour la compétition Vétéran, il serait souhaitable de la traiter comme les autres compétitions (prise en charge financière par la CNHS/FFESSM des arbitres) ; difficile vis-à-vis de la réduction des budgets, d'autant plus avec un nouveau championnat (D3 féminine).

Il serait envisageable d'avoir 6 arbitres pris en charge pour les vétérans. Avec les 10 arbitres pris en charges pour la Coupe des Régions cela fait un total de 16 arbitres.

Proposition de faire un stage pratique arbitre lors de cette compétition. A tester la saison prochaine, en remplacement du stage pratique de la manche 2.

3.2 Validation des arbitres inactifs

11 arbitres passent inactifs cette saison.

De plus, 5 arbitres n'ont pas formulés de vœux pour la saison en cours et n'ont pas arbitré une année parmi les 3 dernières et passeront donc inactifs en octobre 2015.

Le changement de statut actif/inactif intervient au 1^{er} octobre suivant.

Il y a 126 arbitres actifs.

3.3 Stages de remise à niveau

Les stages ont notamment pour vocation de réactiver les arbitres inactifs. Ces stages doivent être plus formalisés qu'actuellement afin de valider leur statut actif.

Pour les arbitres inactifs, le formateur en charge du stage doit valider le niveau de l'arbitre permettant son retour au statut actif.

Vote - Contre : 0, Pour : 14, Abstention : 1.

Proposition de formalisation :

- Examen théorique oral allégé (thèmes à définir par le responsable des formations, à formaliser par le responsable des supports)
- Examen pratique, surveillé par un formateur (examen AN2 classique)

Au terme de ce stage, le candidat sera validé ou non.

Dans le cas où il n'est pas validé, il devra à nouveau se présenter à un stage de remise à niveau.

Vote - Contre : 0, Pour : 14, Abstention : 1.

A noter que les stages sont également accessibles aux arbitres actifs souhaitant se remettre à niveau.

3.4 Gestion financière

Pas de problème remonté. Gestion en phase avec les consignes FFESSM.

Le système de gestion des remboursements des arbitres fonctionne bien.

Une amélioration pourrait être apportée vis-à-vis des remboursements sur facturation club pour laquelle le remboursement est fait à la personne et non au club.

3.5 Répartition des arbitres 2014/2015

Attention : la manche 3 se déroule du 22 au 24 (vendredi, samedi, dimanche) et non du 23 au 25 comme annoncé.

3.6 Etude de cas particuliers

Demande des entraîneurs des Equipes de France d'être exempté d'arbitrage pour les saisons durant lesquelles ils sont en charge des Equipes de France.

Dans cette réflexion, il ne faut pas faire d'amalgame avec les mandats administratifs (membres de la CNHS, etc.).

4 possibilités :

1. Refus de la demande
2. Acceptation de la demande (dispense d'arbitrage, reste actif durant son mandat)
3. Un joker de plus (2 années sans arbitrage sur 4).
4. Passe inactif, mais reste actif afin de ne pas pénaliser leur club d'appartenance vis-à-vis des quotas d'arbitrage (pour favoriser l'implication dans les EdF). L'année suivante il doit faire une remise à niveau (comme les arbitres inactifs).

Choix 1 : 1, choix 2 : 0, choix 3 : 11, choix 4 : 2. Abstention : 1.

La solution 3 est adoptée à compter de cette saison (pas d'effet rétroactif).

Demande d'un arbitre AN2 du comité EST ayant arbitré dans les années 80, non présent dans les bases de données (fédérale et suivi des arbitres) souhaitant arbitrer.

Yves a confirmé que cette personne est bien arbitre AN2, il était RRA du comité EST dans les années 80.

La régularisation dans la base fédérale est faisable, sans facturation.

Il sera considéré comme inactif et devra donc suivre un stage de remise à niveau pour redevenir actif la saison suivante.

@ P. PLAQUIN : L'inscrire sur la base fédérale.

3.7 Gestion des AN3

3.7.1 Bilan des compétitions 2013/2014

Pas de compétition.

3.7.2 Compétitions internationales

Championnat d'Europe 2015 à Porto (Portugal) du 30 mars au 3 avril 2015 à Porto.

Pour que la compétition ait lieu, il est nécessaire d'avoir 15 équipes. La clôture des inscriptions est fin janvier. Pour l'instant, seules 5 équipes sont inscrites.

Deux équipes de France sont inscrites. D. Ruaux sera chef de délégation. Le besoin est de 2 arbitres (+ 2 options). Candidats AN3 potentiels : A. Fuster, Ch. Forlay.

Championnat du Monde Jeunes en Espagne du 6 au 15 août 2015

La France envoie 3 équipes : masculines U19 et U23, féminine U19.

R. Gillet sera chef de délégation. Le besoin est de 3 arbitres. Candidats AN3 potentiels : P. Benoit, A. Fuster, A. Davion, C. Forlay (à confirmer).

Suite à l'accord trouvé entre la FFESSM et la CMAS, la France peut à nouveau envisager l'organisation d'un championnat international (Euro, Mondial, élite ou jeune).

Considérant le planning des années à venir (Euro en 2015, Mondial Jeunes en Afrique du Sud en 2016), l'année cible serait 2017.

La ville de Clermont est toujours candidate pour organiser une compétition de ce type. Alexandre indique qu'il serait souhaitable de disposer d'un cahier des charges de la CMAS (@T. de Trebons : envoyer le cahier des charges des compétitions CMAS à A. Fuster).

3.7.3 Liste des AN3

Restent AN3 actifs : Patrick Plaquin, Sébastien Dotte, Thomas de Trébons, Dominique Ruaux, Thierry Tirard, Luc Horvais, Jean Gatignol, Loïc Fauqueux, Sébastien Le Page, Alexandre Davion, Alexandre Fuster, Olivier Bain, Patrick Benoit, Christophe Forlay.

Candidats AN3 à observer : Jérémy Plaquin, Olivier Martinez. Il serait souhaitable de les observer sur la D1 (manche 1 ou 2).

4 Règles du jeu

4.1 Mise en ligne des règles du jeu modifiées en 2014

Mise en ligne sur le site de la CNHS des versions de règles modifiée par Ulysse suite aux propositions du CNA en 2014 validés par la CNHS, intégrant l'inversion des couleurs.

Les modifications réalisées par le CNC en juin 2014 n'ont pas été intégrées dans cette version.

Ulysse prends la version de janvier 2014, pour y intégrer les modifications validés par la CNHS d'octobre 2014 (cf CR CNHS). Cette version sera numérotée 10.06. Cette version sera envoyée au CNA et au CNC pour validation 8 jours après envoi. Une fois validée, cette règle sera mise à jour sur le site de la CNHS.

4.2 Proposition d'évolution de la règle du coin

Propositions :

1. Pas d'évolution de la règle du coin
2. Sanctionner le blocage volontaire du palet dans un coin (vraiment le coin, sans notion de 1m) au bout de 3 secondes
3. Sanctionner le blocage volontaire du palet dans un coin (vraiment le coin, sans notion de 1m) ; sans notion de temps

Choix 1 : 0, choix 2 : 5, choix 3 : 9. Abstention : 1.

La troisième proposition est donc proposée par le CNA pour validation par la CNHS.

4.3 Retour sur un tir de pénalité (manche 3)

Cas d'un tir de pénalité au cours duquel le joueur défendant est allé remettre son équipement alors que les arbitres étaient prêts.

L'arbitre principal a attendu que la joueuse soit prête ; ce qui est conforme à la règle du jeu.

La question est donc de mettre un temps limite pour la préparation des joueurs.

Il s'agit là d'un cas d'exception qui ne nécessite pas de règle spécifique. L'arbitre a toujours la possibilité de sanctionner le joueur pour conduite anti-sportive en cas d'anti-jeu caractérisé.

4.4 Bonnet pour les entraîneurs

Proposition que les entraîneurs portent un bonnet vert afin d'être différencié des joueurs et des arbitres.

Vote – Contre : 0, Pour : 15, Abstention : 0.

4.5 Interprétation de la règle relative au port des protèges bouches

Un joueur se faisant arracher son tuba, incluant son protège bouche, volontairement ou non, ne doit pas être sanctionné vis-à-vis de la règle requérant le port d'un protège bouche. Veiller à appliquer la règle de l'avantage, notamment sur les contres. En revanche, le joueur ayant arraché volontairement l'équipement au joueur doit être sanctionné.

Dans le cas où l'arbitre n'a pas vu l'action initiale, et constatant qu'un joueur n'a pas son tuba en bouche et donc son protège bouche, l'arbitre ne doit pas sanctionner le joueur (avantage de l'action en cours). S'il y a un risque avéré pour l'intégrité du joueur, l'arbitre arrête le jeu afin que le joueur remette son équipement. Le jeu redémarrera sur un entre-deux.

Dans le cas où l'arbitre constate qu'un joueur enlève son tuba et donc son protège bouche, et qu'il y a un risque pour l'intégrité du joueur, l'arbitre arrête le jeu afin que le joueur remette son équipement. Le jeu redémarrera sur un coup franc contre l'équipe du joueur concerné.

4.6 Protection des palmes

La règle Fr.11.3.1.2 précise que les palmes doivent être recouvertes :

Fr.11.3.1.2 Les palmes en fibre doivent être entièrement recouvertes (deux faces) d'une matière protectrice clairement identifiable (non translucide).

Considérant la structure actuelle des palmes incluant une structure de protection latérale, et l'expérience constatée sur les casses de palmes en compétition, la couverture des faces des palmes semble inutile. Il est donc décidé de supprimer la règle Fr.11.3.1.2. La règle Fr.11.3.1 existante se substituant à la règle internationale Wi.11.3.1.

@ U. MUNOZ / S. DOTTE : Introduire cette modification dans la prochaine version des règles du jeu.

Il est également acté de proposer cette évolution sur les règles internationales.

@ U. MUNOZ / S. DOTTE : Rédiger une proposition pour les règles internationales.

5 Gestion du CNA

Plusieurs membres du CNA souhaitent passer le relais sur leurs fonctions respectives.

La liste des fonctions identifiées au CNA :

- Gestion des arbitres, poste tenu par Patrick Plaquin ; consistant à l'enregistrement des vœux des arbitres en début de saison, assurer le suivi et la présentation lors du CNA et envoyer les convocations aux championnats aux arbitres.
- Coordinateur du CNA, poste tenu par Jean Gatignol ; consistant à représenter le CNA lors des deux réunions annuelles de la CNHS, organiser le CNA, assurer la communication
- Responsable de formation, poste tenu par Alexandre Fuster
- Responsable des remboursements, poste tenu par Yves Thomas
- Responsable des règles de jeu, poste tenu par Ulysse Muñoz

Plusieurs rôles seraient souhaitables pour le CNA :

- Responsable de la communication (arbitres, CNHS et ses organes, Subaqua)
- Gestion et coordination des arbitres internationaux et relations équipes de France,
- Gestion des amendements aux règles internationales ; rédaction des propositions et envoi (6 mois avant les championnats du monde).
- Gestion des supports de formations et d'examen (présentations, vidéo, sujets, etc.)

Christophe Forlay se propose pour la gestion des arbitres.

Patrick Benoit se propose pour la gestion des supports de formations et des examens.

Sébastien Le Page se propose pour la gestion et la coordination des arbitres internationaux ; il se propose également pour seconder Yves Thomas sur la gestion des remboursements.

Sébastien Dotte se propose pour la gestion des règles du jeu.

ORGANIGRAMME DU CNA	
Coordinateur du CNA	Alexandre DAVION Assisté de Jean GATIGNOL
Gestion des arbitres	Christophe FORLAY Assisté de Patrick PLAQUIN
Formation	Alexandre FUSTER
Supports de formations et d'examen	Patrick BENOIT Assisté de Patrick PLAQUIN et Sébastien DOTTE
Remboursements	Yves THOMAS Assisté de Sébastien LE PAGE
Règles de jeu	Sébastien DOTTE Assisté de Ulysse MUNOZ
Règles internationales	Sébastien DOTTE Assisté de Ulysse MUNOZ
Coordination des arbitres internationaux et relations équipes de France	Sébastien LE PAGE
Communication	Nelly ESTIER

En gras, le bureau du CNA.

Vote - Pour : 14. Contre : 0. Abstention : 1.

Afin de faciliter les communications, il serait souhaitable de disposer d'adresses mail par poste/fonction au niveau Fédéral / CNHS.

5.1 Contacts et liste de diffusion

Le compte rendu du CNA doit être diffusé : aux membres du CNA, aux RRA, aux présidents de région et au bureau de la CNHS. Il est également mis en ligne sur le site de la CNHS.

Les deux tableaux suivants présentent la liste des membres du CNA et des RRA. Les éléments surlignés en vert sont les éléments modifiés à mettre à jour sur le site de la CNHS.

5.1.1 Membres du CNA

CNA	PRENOM NOM	ADRESSE	TELEPHONE(S)	MAIL
CNA	Nelly ESTIER	4, rue H.- Platier 35130 La Guerche-de-Bretagne	02 99 96 36 46 06 25 51 14 10	nellyestier@live.fr
CNA	Sébastien DOTTE	11 chemin du Sablonat 33480 Castelnau de Médoc	06 15 43 43 35	s.dotte@free.fr
CNA	Thomas de TREBONS	109 rue du Corail 83260 La Crau	06 03 06 03 69	tom@hockeysub.com
CNA	Alexandre FUSTER	4 rue Serret 63000 Clermont Ferrand	06 31 94 09 10	alexandre.fuster@gmail.com
CNA	Loïc FAUQUEUX	Botnuit 56150 Guénin	06 74 87 59 53	loic.fauqueux@gmail.com
CNA	Jean GATIGNOL	185 rue Saint Charles 75015 Paris	06 60 45 89 54	gatignolj@ras.fr
CNA	Ulysse MUÑOZ	Les résidences du Levant Bât A 6 bis chemin de la Ritorte 83400 Hyères	04 94 65 20 57 06 84 55 68 14	ulyse.munoz@orange.fr
CNA	Patrick PLAQUIN	9, rue Maurice-Ravel 33290 Le Pian Médoc	05 56 45 04 71 06 15 86 77 21	plaquin-patrick@orange.fr

CNA	PRENOM NOM	ADRESSE	TELEPHONE(S)	MAIL
CNA	Dominique RUAUX	57, rue Camille-Pelletan 93600 Aulnay-sous-Bois	06 83 34 41 72	dr.idf@orange.fr
CNA	Yves THOMAS	85 rue Neuve 51530 Cramant	03 26 57 58 14 06 85 11 47 95	yves.thomas10@libertysurf.fr
CNA	Thierry TIRARD	5, rue des Violettes 77390 Guignes	06 84 21 56 95	thierrytirard@sfr.fr
CNA	Martine URRUTIGOITY	2 bd des Alouettes 31320 Castanet Tolosan	05 61 27 92 24 06 89 51 78 11	martine.urrutigoity@orange.fr
CNA	Patrick BENOIT	54 rue Léonce motelay Résidence appolonia Villa serengeti apt 1107 33000 Bordeaux	06 69 13 56 06	benoit.ptk@gmail.com
CNA	Christophe FORLAY	42 rue de l'Artière 63110 Beaumont	06 65 59 19 90	chris-tophe.forlay@orange.fr
CNA	Alexandre DAVION	71 Grande R ue 77163 Dammartin sur Tigeaux	06 16 76 85 69	alexandre.davion@free.fr
CNA	Sébastien LE PAGE	18 rue Charles de Gaulle 77320 Chevru	06 75 00 21 33	sebastien_le_page@hotmail.fr

5.1.2 Responsables Régionaux de l'Arbitrage

COMITE	PRENOM NOM	ADRESSE	TELEPHONE(S)	MAIL
ALPC	Sébastien DOTTE	11 chemin du Sablonat 33480 Castelnau de Médoc	06 15 43 43 35	s.dotte@free.fr
BPL	Nelly ESTIER	4, rue H.- Platier 35130 La Guerche-de-Bretagne	02 99 96 36 46 06 25 51 14 10	nellyestier@live.fr
CA	Ulysse MUÑOZ	Les résidences du Levant Bât A 6 bis chemin de la Ritorte 83400 Hyères	04 94 65 20 57 06 84 55 68 14	ulyse.munoz@orange.fr
EST	Pas de RRA			
IDF	Laurent COPHEIN			
PM	Martine URRUTIGOITY	2 bd des Alouettes 31320 Castanet Tolosan	05 61 27 92 24 06 89 51 78 11	martine.urrutigoity@orange.fr
NORD	Pas de RRA			
NORM.	Pas de RRA			
PROV.	Bruno DELORME	280 carraire du sauviou 83140 Six Fours les plages	06 03 03 19 42	brunodelorme0603@orange.fr
RABA	Bernard RIVAL			

@ S. DOTTE : Mettre à jour les coordonnées des membres du CNA et des RRA sur le site de la CNHS.

6 Communication du CNA

Un article sur la règle de l'avantage a été proposé par Sébastien LE PAGE. C'est une bonne base à compléter avec le concept de la règle de l'avantage (notion d'équipe, pas de notion de temps, etc.). Compléter également sur la gestion du geste pour les arbitres principaux.

L'objectif est de finaliser cet article pour la prochaine lettre d'information de la CNHS (à priori mars/avril 2015).

Les articles seront publiés via la lettre d'information de la CNHS.

7 Organisation du prochain CNA

Le prochain CNA sera organisé par Martine en région LRPM, si possible les 23 et 24 janvier 2016.

Après avoir épuisé l'ordre du jour la réunion se termine le dimanche 25 janvier 2015 à 12h00.

ANNEXE 1 : Projet UNSS des activités subaquatiques

Projet : créer un championnat UNSS des activités subaquatiques.

Chaque commission doit créer :

- 1 épreuve individuelle
- 1 épreuve collective (en relais ou par équipe)
- 1 règlement par épreuve qui tient sur une page A4 recto-verso, croquis compris
- 1 table de cotation par épreuve (100 pts en individuel, 200 pts en collectif)

Contraintes imposées à chaque commission :

- Piscine de 25m
- Minibus 9 places : 1 prof EPS chauffeur + 6 compétiteurs + 1 Jeune Officiel + 1 accompagnateur adulte
- équipe de collèges et équipes de lycées de 6 compétiteurs par équipe maximum
- l'épreuve par équipe de HOCKEY se joue à 6 (3 sous l'eau, 3 sur le banc)
- les épreuves en relais (TSC, NAP, APNEE, PLONGEE?) se disputent à 4 relayeurs
- épreuves simples, faciles à mettre en œuvre
- épreuves sans problème de sécurité (ex : pas d'apnée statique)
- épreuves compréhensibles par un prof EPS non spécialiste et par des élèves de 6^{ème}
- mixité possible (bonus temps pour chaque fille ?)

Exemple de programme sur 2 nuits (88€ par personne, tout compris) :

Vendredi de 16h à 19h : accueil des équipes

Vendredi de 19h à 20h : repas

Vendredi de 20h à 21h30 : réunion technique (adultes + capitaine), réunion technique Jeunes Officiels.

Samedi de 8h à 12h : épreuves

Samedi de 12h à 14h : repas

Samedi de 14h à 18h : épreuves

Samedi de 19h à 20h : repas

Dimanche de 8h à 11h : épreuves

Dimanche de 11h à 13h : repas & protocole

Exemple de fiche équipe et de règlement général :

Lycée MARCEAU	EPREUVES INDIVIDUELLES 4 compétiteurs par épreuve maximum 2 meilleures cotes par épreuve 2 épreuves minimum par compétiteur					EPREUVES COLLECTIVES				
						RELAIS 4 compétiteurs par épreuve 2 épreuves minimum par compétiteur				EQUIPE 6 compétiteurs
	TSC	NAP	APN	BOUT	HOCK	TSC /200	NAP /200	APN /200	BOUT /200	HOCK /200
Nathalie	80 pts	-	-	95 pts	80 pts	OUI	-	OUI	-	OUI
Jeanne	68 pts	-	-	61 pts	-	OUI	-	OUI	OUI	OUI
Victor	32 pts	72 pts	50 pts	39 pts	56 pts	OUI	OUI	-	-	OUI
Marion	21 pts	86 pts	57 pts	-	42 pts	OUI	OUI	-	OUI	OUI
Philippe	-	31 pts	61 pts	-	59 pts	-	OUI	OUI	OUI	OUI
Benjamin	-	42 pts	58 pts	36 pts	-	-	OUI	OUI	OUI	OUI
Total	148 pts	158 pts	149 pts	156 pts	139 pts	152 pts	120 pts	195 pts	139 pts	200 pts
Total général	1556 pts / 2000 pts -> 1^{er}/ 16 équipes									